



CONGO

Le vaccin contre la Covid-19 d'ici à mars



Lors de la conférence de presse organisée le 6 janvier à Brazzaville, la ministre en charge de la Santé a annoncé que le Congo va acquérir les premières livraisons du vaccin contre le coronavirus au premier trimestre de l'année en cours.

« La facilité que le Congo aura au sein du consortium de l'initiative internationale Covax pour l'accès équitable au vaccin permettra au pays de couvrir 20% de la population. Avec la mobilisation des ressources propres, la proportion sera élargie à 60% voire plus », a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo, précisant que les réflexions se poursuivent pour déterminer le vaccin le mieux adapté aux Congolais en fonction de l'environnement et d'autres facteurs.

Page 4

ZONE DE LIBRE ÉCHANGE CONTINENTALE (ZLECAF)

Le Congo demande un moratoire de dix ans

Installé dans ses fonctions le 7 janvier à Brazzaville, le nouveau directeur général de l'intégration, Éric Mbendé, s'est défini comme l'acteur principal de la stratégie nationale de la mise en place de la Zlecaf en vue de favoriser l'entrée progressive du Congo sur le marché africain. Ce projet commercial continental est l'une des étapes clés de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Nommés en conseil des ministres, il y a deux semaines, trois autres directeurs généraux ont pris également leurs fonctions le même jour. Il s'agit notamment du directeur général du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires et des directeurs généraux des transports terrestres et de la navigation fluviale.

Page 3

VIOLENCES AUX ETATS-UNIS

De nombreux dirigeants du monde appellent au respect de la démocratie



Les violences survenues, le 6 janvier au Capitole à Washington, aux Etats-Unis d'Amérique ont provoqué une vague d'indignations à travers le monde, et de nombreux dirigeants des pays ont appelé au respect de la démocratie. Ils ont condamné à cet effet ces actions qu'ils qualifient d'« honteuses », « cho-

quantes » et « préoccupantes ». Tous exhortent au respect du résultat de l'élection présidentielle américaine comme le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell qui a dénoncé un « assaut inédit contre la démocratie américaine ».

Page 8

EDUCATION

Gloire Bienvenu Linvani, meilleur élève au baccalauréat

Dix-sept meilleurs écoliers, dont le premier est Gloire Bienvenu Linvani avec 16,57 au baccalauréat technique, ont reçu le 6 janvier à Brazzaville, les prix de la Fondation Jeunesse Education que dirige Esther Ahissou Gayama. La cérémonie de remise des trophées de mérite scolaire aux lauréats, organisée chaque année au Congo, s'inscrivait dans le cadre de la 14ème édition du prix des meilleurs.

« Ma joie est immense d'être premier de la République au baccalauréat technique. Cette

récompense est le fruit de mes sacrifices. L'année a été difficile à cause de la pandémie du coronavirus qui nous a imposé un nouveau rythme dans la façon de dispenser des enseignements à travers les technologies de l'information et de la communication », a déclaré Gloire Bienvenu Linvani.

Page 5

Éditorial

Emballément

Page 2

ÉDITORIAL

Emballement

Sur le front de la mobilisation liée aux échéances électorales à venir, les états-majors politiques sont en ordre de bataille. L'opposition et la majorité se rassemblent en divers lieux du pays et donnent le ton de ce que sera à peu près la compétition pour la prochaine présidentielle.

La concentration politique de Madougou ayant balisé le chemin vers ce rendez-vous majeur de la démocratie congolaise, il reste aux candidats déclarés et ceux qui le feront un peu plus tard, de se préparer à affronter la campagne électorale. Il leur reste encore un peu de temps pour peaufiner leurs projets politiques ; du temps pour les partager à leurs potentiels électeurs.

S'ils tiennent à maximiser leurs chances de succès, le travail qui incombera à leurs équipes en amont sera de susciter plus d'adhésions aux opérations préélectorales. Parmi celles-ci l'enrôlement tient une place de choix. Il serait aussi utile que les acteurs politiques prennent fait et cause pour une valorisation du jeu démocratique tel qu'il permette à chacun de s'exprimer librement sur l'ensemble du territoire national.

La campagne électorale c'est en effet avant tout le contact avec les forces vives de la nation aux quatre coins du pays.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉFENSE NATIONALE

Le Parlement adopte la loi portant protection des informations sensibles

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont approuvé, le 6 janvier, à l'unanimité avec amendements, la loi portant protection des informations sensibles en matière de défense et de sécurité nationale.

La loi portant protection des informations sensibles en matière de défense et de sécurité nationale comporte trente-cinq articles regroupés en six titres. En son premier titre, le texte fixe des dispositions générales et le champ d'application de la loi relative à protection ou la sauvegarde des informations sensibles. Au deuxième titre, il classe ces

informations en trois catégories. Il s'agit des informations « très secrètes, secrètes et confidentielles ». Les informations sont classées « très secrètes », selon ce texte de loi, lorsque leur utilisation inappropriée peut porter « très gravement » atteinte à la défense et à l'intégrité du territoire national. Elles sont qualifiées de « secrètes », quand elles peuvent porter gravement atteinte à la défense nationale. Cependant, elles sont dites confidentielles lorsqu'elles nuisent aux intérêts de la nation. Le cinquième titre de cette loi, par contre, est consacré aux infractions et sanctions. Conformément au texte de loi, sont considérés comme infrac-

tions, entre autres, le fait de soustraire frauduleusement, de détruire et de reproduire une information classée; de publier, de livrer ou de divulguer une information classée à des personnes n'ayant pas besoin d'en connaître.

La loi adoptée précise, par ailleurs, que lorsque les informations classées « très secrètes et secrètes » sont trafiquées, elles peuvent faire l'objet des poursuites judiciaires. Défendant le texte de loi, le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, a soutenu que cette loi vise à protéger le pays contre la fuite des informations de défense jugées secrètes et préjudiciables.

Firmin Oyé

ASSEMBLÉE NATIONALE

Léon Alfred Opimbat se félicite de la moisson de la 8^e session extraordinaire

La chambre basse du parlement a tenu du 4 au 6 janvier sa huitième session extraordinaire, avec à la clé l'adoption des lois portant autorisation de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et protection des informations sensibles en matière de défense et de sécurité.

Dirigeant les travaux de la session, le 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, a encouragé les députés pour avoir fait œuvre utile en votant ces deux affaires inscrites à l'ordre du jour. Selon lui, en adoptant la loi portant protection des informations sensibles en matière de défense et de sécurité, l'Assemblée nationale vient de doter le pays d'un instrument à caractère stratégique. Ce texte permettra au Congo, à l'en croire, d'assumer avec rigueur et efficacité, la défense et l'intégrité du territoire, la sécurité intérieure et extérieure de notre pays, la préservation du potentiel scientifique, économique et environnemental. Il s'agira également de garantir la pérennité de l'œuvre démocratique et constitutionnelle de l'Etat, la sécu-

rité des ressortissants congolais aussi bien au Congo qu'à l'extérieur.

« *Se faisant, les autorités compétentes, au terme de cette loi, pourront, quand l'intérêt vital et stratégique l'exigera, procéder aux classifications et déclassifications des informations ainsi qu'à l'habilitation de tous ceux qui en auraient droit. Le bon usage des trois degrés de protection : très secret, secret et confidentiel nous mettrait à l'abri des parjures, usurpateurs et autres* », a commenté Léon Alfred Opimbat, souhaitant que la discrétion puisse reprendre désormais place dans les cités et surtout dans les structures professionnelles.

S'agissant de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire de vingt jours pour la quatorzième fois consécutive, le 1^{er} vice-président de l'Assemblée

nationale a souligné la nécessité de poursuivre la lutte contre la pandémie à nouveau coronavirus qu'il qualifie de bête humaine. D'après lui, la victoire réside dans le respect strict et la protection scrupuleuse des mesures édictées par le gouvernement. « *Certes, la production à grande échelle de vaccins participera à soutenir sans contester nos efforts individuels et collectifs face à cette peste des temps nouveaux. Mais il nous revient dans ce combat contre un adversaire féroce, de prendre toute conscience, comme un seul homme, que garder une lampe allumée comme disent les Saintes Ecritures, est tout autre avantage sinon un autre intérêt. Ce n'est que de cette manière que nous réussirons à bouter hors de notre pays, l'ennemi de nos libertés et de notre développement* », a-t-il conclu, exhortant les députés à continuer le travail de sensibilisation de leurs mandants.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialo,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elyv Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbanguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE

Le nouveau directeur de l'intégration face aux priorités du Congo

Nommé en conseil des ministres, il y a deux semaines, Eric Mbende a pris officiellement ses fonctions de directeur général de l'intégration, le 7 janvier à Brazzaville. Il devra exécuter la stratégie nationale mise en place par le gouvernement pour favoriser l'entrée progressive du pays sur le marché africain.

Eric Mbende sera la cheville ouvrière de la feuille de route de la République du Congo dans son intégration dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le pays a demandé un moratoire de dix ans, un délai devant lui permettre de se préparer avant d'intégrer le grand marché continental et d'appliquer la suppression des droits de douane.

De nombreux dossiers en matière de commerce, de transports, de cadre juridique institutionnel vont être réalisés au cours des dix prochaines années. « La ZLECAF est officiellement lancée depuis le 1er janvier 2021 et le Congo a déjà adopté sa stratégie nationale sur la base d'un moratoire. Nous avons tout le temps pour nous préparer, notamment pour l'identification des produits devant bénéficier des exemptions des droits de douane, en rapport avec les autres pays de la sous-région », a signifié Eric Mbende.

Outre l'entrée du pays dans



La passation de service à la direction générale de l'Intégration/Adiac

la ZLECAF, le nouveau directeur général de l'intégration sera sollicité pour le suivi et la mise en œuvre du programme frontière de l'Union

africaine (volet Afrique centrale), notamment la gestion des ressources forestières entre le Congo et la Centrafrique, le processus de

fusion de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la Communauté écono-

de l'Afrique centrale.

« La République du Congo assure actuellement la présidence de la CEEAC, du conseil des ministres de la communauté et celle du comité inter-États des experts de la sous-région. Le pays est ainsi impliqué dans le suivi des dossiers liés au programme de rationalisation des communautés économiques de l'Afrique centrale, la mise en œuvre du programme de réformes économiques et financières de la région, etc. », a expliqué le nouveau directeur de l'intégration.

Peu après son intronisation, trois autres nouveaux directeurs généraux ont été installés dans leurs fonctions. Il s'agit des directeurs des transports terrestres, Sadate Girest Manzekele Bokenga, de la navigation fluviale, Sébastien Rachel YOA et du port autonome de Brazzaville et ports secondaires, Daniel Molongadzeyi. Les cérémonies de passation de service ont été patronnées par le directeur de cabinet de la ministre en charge du Plan et des Transports, Fernand Sosthène Likouka.

Fiacre Kombo

mique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), y compris l'institutionnalisation du système d'économie verte

AGRICULTURE

Le Congo va se doter d'un document cadre sur les systèmes alimentaires

Le manuel de formation élaboré par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dont le Congo va recevoir sous peu vise à promouvoir l'agriculture et les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition en milieu scolaire.

Outil important destiné aux enseignants, techniciens agricoles et aux organisations de la société civile impliquées dans le secteur agricole, le manuel sera prochainement mis à la disposition des gouvernements des pays cibles du projet à savoir le Congo, le Gabon et le Cameroun. Selon la Fao, une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition menée en milieu scolaire sont essentiels pour lutter contre la faim et la malnutrition. A cet effet, l'organisation onusienne estime qu'il est important de promouvoir les systèmes éducatifs aux besoins des communautés rurales en vue d'en faciliter l'accès aux écoles.

Depuis 2017, la Fao en appui aux pays d'Afrique centrale, finance le projet sous-régional dénommé « Les classes vertes

accroître le niveau d'éducation des enfants et de leurs familles, aussi bien en zones rurales qu'en zones urbaines. Il a été mis en

premiers bénéficiaires sont les élèves du primaire et du secondaire. Les classes vertes sont un cadre « d'apprentissage des

nourricière et la noblesse des pratiques agricoles simples et innovantes.

Rappelons que le projet sous-ré-



pour une production innovante, ludique, éducative et nutritive ». Ledit projet a pour but de contribuer à l'amélioration de l'alimentation, de l'état nutritionnel et de la santé. Il vise par conséquent à

œuvre au Congo, au Gabon et au Cameroun.

Dans les trois pays bénéficiaires, le projet s'est implanté dans les écoles du primaire et du secondaire. Il est en réalité un projet d'éducation agricole, dont les

techniques agricoles » en plein air. Le projet n'a jamais eu pour objectif l'utilisation des enfants pour réaliser des projets agricoles, mais vise plutôt à semer chez les jeunes la reconnaissance de la valeur de la terre

gional « Les classes vertes pour une production innovante, ludique, éducative et nutritive » est une initiative pilote d'une durée de deux ans avec un budget de 314 000 dollars.

Gloria Imelda Lossele

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo aura le vaccin contre la Covid-19 d'ici à mars

Lors d'une conférence de presse tenue le 6 janvier à Brazzaville, la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué que le pays va acquérir les premières livraisons du vaccin contre le coronavirus au cours du premier trimestre 2021.

Dans son discours sur l'état de la nation, le 23 décembre, le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, annonçait avoir mis le Congo sur la voie du vaccin contre la pandémie de Covid-19, en instruisant le gouvernement à prendre toutes les dispositions y relatives. Visiblement, le travail vient d'être amorcé. « La facilité que le Congo aura au sein du consortium de l'initiative internationale Covax, pour l'accès équitable au vaccin permettra au pays de couvrir 20% de la population. Avec la mobilisation des ressources propres, la proportion sera élargie à 60% voire plus », a expliqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, précisant que les réflexions se poursuivent pour déterminer le vaccin le mieux adéquat pour la population tenant compte de l'environnement et d'autres facteurs. Par ailleurs, la ministre en charge de la Santé a souligné que le moment venu, ce vaccin ne sera pas administré tous azimuts. Il y a des cibles



La ministre de la Santé annonçant la disponibilité du vaccin en mars

prioritaires qui seront définies, entre autres, les personnes souffrant des comorbidités, c'est-à-dire d'autres maladies dont la Covid-19 devient un facteur aggravant qui peut entraîner la mort.

Dépistage dans les écoles

Lors de sa dernière réunion, la Coordination nationale de gestion de la pandémie avait annoncé l'opération de dépistage dans les établissements scolaires et universitaires. Ainsi, la reprise des

cours pour le deuxième trimestre de cette année a été repoussée au 11 janvier au lieu du 4 comme prévu.

A en croire Jacqueline Lydia Mikolo, le début de cette opération de dépistage a été fixé au 7 janvier. Ce sont les

établissements ayant en leur sein des hébergements (campus ou internat) qui seront dépistés en totalité, d'abord à Brazzaville et Pointe-Noire. Pour les autres écoles, le travail se fera progressivement et par échantillon. « L'opération va aider à avoir une cartographie de propagation de la pandémie dans le pays afin de mieux y remédier », a fait savoir la ministre. Les cas positifs seront traités tel que prévu par le protocole sanitaire national de gestion de maladie. En rappel, depuis le début de l'épidémie, la déclaration du premier cas de contamination dans le pays, le 14 mars 2020, le Congo a enregistré au total 7160 cas de coronavirus, 5866 guéris, 112 décès, 54 importés, 11 transférés à l'étranger, à la demande des représentations diplomatiques. Toutefois, la ministre a exhorté la population à ne pas céder au relâchement compte tenu de la deuxième vague qui souffle déjà sur plusieurs pays.

Rominique Makaya

FORMATION

Les membres du Conseil consultatif de la femme édifiés sur les méthodes de travail

Les cadres et agents du secrétariat permanent du Conseil consultatif de la femme participent, du 7 au 8 janvier, à Brazzaville, à une session de renforcement des capacités visant à améliorer leurs techniques de travail.

Afin de donner aux agents du secrétariat permanent du conseil consultatif de la femme les possibilités d'harmoniser leur méthode de travail tout en améliorant leur productivité, une session de renforcement des capacités de deux jours est organisée en leur faveur par cette institution publique.

Animée par l'inspecteur général des services administratifs, Gabriel Moussiengo, cette formation permettra aux participants de découvrir leurs droits et devoirs. Ces derniers ont appris les notions liées à l'éthique et la déontologie du travail ainsi que les points comme le comportement personnel, l'accoutrement, la bonne conduite, le respect des biens publics, l'amour du travail, le respect de sa profession, des collègues et autres. Trois thèmes principaux ont



Les participants à la session de renforcement des capacités/Adiac

constitué l'ossature de cette session de renforcement des capacités que les bénéficiaires ont qualifiée de « très utile et nécessaire » dans l'exercice de leur travail qu-

questions liées au régime disciplinaire applicable aux agents publics et le troisième

thème consistait à exploiter les notions fondamentales de la rédaction administrative. La secrétaire exécutive permanente du Conseil consultatif de la femme, Antoinette Kebi a promis d'organiser régulièrement ces genres d'activités afin de permettre à ses collaborateurs de se mettre à jour. « Toute personne a toujours besoin de se mettre en cause, d'acquiescer de nouvelles connaissances et je pense que ce moment d'échange est nécessaire. La session de renforcement des capacités nous permettra de réussir nos missions. Au cours des échanges, les notions de base qui fondent le service public et la réussite des missions ont été rappelés », a-t-elle fait savoir.

Institué par l'article 232 de la Constitution, le Conseil consultatif de la femme est chargé d'émettre des avis sur la condition de la femme et de faire au gouvernement des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement.

Rude Ngoma

EDUCATION

Gloire Bienvenu Linvani meilleur élève du Congo au baccalauréat

Les dix-sept meilleurs élèves aux examens d'Etat au titre de l'année 2019-2020 ont reçu le 6 janvier à Brazzaville des prix de la part de la Fondation Jeunesse éducation (JED) que dirige Esther Ahissou Gayama.

La cérémonie de remise des prix aux lauréats s'inscrit dans le cadre de la 14ème édition de l'initiative dénommée « 1^{er} des meilleurs », organisée chaque année à Brazzaville.

Les lauréats ont été issus des classes intermédiaires, des examens d'Etat des écoles publiques, conventionnées et spécialisées de tous les départements du pays.

D'après les résultats présentés par Esther Ahissou Gayama, l'on constate une faible représentativité des filles. Au total, cinq filles ont été primées contre douze garçons.

Le prix du 1^{er} des meilleurs au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) a été attribué à Christ Elenga Enzo, avec une moyenne de 9,28 sur 10, soit 92,8%.

Au Brevet d'études du premier cycle, l'élève Cliche Dieunel Makaya Bazola de Dolisie avec une moyenne de 18,13 sur 20.



Les lauréats posant avec leurs parrains/Adiac

Au Brevet d'études techniques, c'est l'élève Goldman Bissingou Mibansa avec une moyenne de 15,60 sur 20.

Au baccalauréat général série C, Gloire Bienvenu Linvani avec 16,57 sur 20. Au baccalauréat technique, c'est l'élève Dorlain Vidouce Ngimbi a obtenu une moyenne de 16,36 sur 20. L'élève Ndzokou Péa Sahara Madaï a remporté la meilleure moyenne

de l'école spéciale avec 18,52. Pour le département de Brazzaville, la meilleure moyenne des classes intermédiaires de 17,40 sur 20, a été obtenue par God Jasmi Madzou. Esther Ahissou Gayama a indiqué que la remise des prix de distinction permet de mettre en valeur les jeunes congolais qui peuvent constituer des modèles pour les autres. Elle vise égale-

ment à éviter la frustration des enfants primés cette année, offrir une image positive

du système éducatif.

La Fondation JED apporte son assistance aux élèves méritants des établissements publics et assimilés. « Cette vocation s'exprime entre autres par la distinction des élèves du pays qui consiste à attribuer tous les ans, une récompense publique aux meilleurs élèves », a expliqué Esther Ahissou Gayama.

De son côté, le 1^{er} des meil-

leurs au baccalauréat général, Gloire Bienvenu Linvani, a traduit sa satisfaction en ces termes: « Ma joie est immense d'être le premier de la République à cet examen d'Etat. Cette récompense est le fruit de mes sacrifices. L'année a été difficile à cause de la pandémie du coronavirus qui nous a imposé un nouveau rythme des enseignements à travers les technologies de l'information et de la communication ».

La directrice générale du mémorial, Pierre Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa, mère du 1^{er} des meilleurs au CEPE, Christ Elenga Enzo, s'est réjouie de cette distinction. « Je félicite cette pépinière qui a fait l'honneur du pays. Je suis heureuse en tant mère d'un lauréat et pour tous ces enfants primés car, ils ont montré par la méritocratie que l'on peut devenir meilleur. Nous devons les pousser à aller de l'avant afin qu'ils maintiennent l'élan », a-t-elle confié.

Lydie Gisèle Oko

SOUTENANCE

La perception de l'accroissement des connaissances chez Jean Piaget immortalisée à l'université Marien-Ngouabi

Chargé d'enseignement technique et professionnel à l'université Marien-Ngouabi, Gildas Dakoyi Toli a soutenu récemment sa thèse de doctorat unique de philosophie sur la problématique « De l'accroissement des connaissances chez Jean Piaget ».

Devant un jury présidé par le Pr Charles Zacharie Bowao qui intervenait, par visioconférence depuis la France, l'impétrant a, dans un document de plus de 300 pages, circonscrit le rapport entre la pensée et l'être, en tentant de répondre aux questions si la pensée peut connaître l'être et d'où provient la conscience humaine ? Un travail qui a valu à Gildas Dakoyi Toli la mention « très honorable » avec des félicitations du jury, dont le Pr Didier Ngalebaye était l'examinateur, faisant de lui docteur.

Selon lui, la thématique choisie s'inscrit dans l'épineuse question des épistémologies traditionnelles liées aux fondements réels de la connaissance. Partant de ces considérations réductionnistes, Piaget a jugé défailtantes les approches gnoséologiques des épistémologies traditionnelles, à l'instar de celle de Platon, Descartes, Condillac et David Hume, a-t-il résumé.



Gildas Dakoyi Toli, au sortir de sa soutenance/DR

Tout ceci en leur substituant une conception novatrice, selon laquelle, rien n'est in-

née, rien n'est acquis, mais tout se construit, mettant ainsi en valeur l'action du

sujet dans la situation « apprentissage ». Une démarche que le psychologue et biologiste neuchâtelois, Jean Piaget, circonscrit en deux volets : le volet biologique et le volet scientifique.

Dans le premier, il s'évertue de montrer que la connaissance humaine est un processus, en ce sens qu'elle est graduelle et relativement rattachée à la capacité assimilative, adaptative et d'accommodation du sujet épistémique.

Dans le second, il détermine les fonctionnements inter et transdisciplinaires de la connaissance, ce qui la conduit à la fois au développement cyclique et spiroïdal. « Dans l'un ou l'autre cas, Piaget prône l'idée d'une connaissance palliative. A l'issue de la critique piagetienne de ses prédécesseurs, l'impasse qui se dégage est celle de savoir si, effectivement, la connaissance relève de l'innée, de l'expérience sensorielle ou de la construction palliative prônée par Piaget », a soutenu le désormais docteur à l'Universitaire Marien-Ngouabi.

En effet, cette thèse a été

structurée en trois parties ayant chacune deux chapitres. La première partie intitulée « Autour de la connaissance état » ; la deuxième « De la connaissance processus » et la dernière « Du constructivisme à la constructivité ».

Répondant à la question relative à l'existence d'une source spécifique de la connaissance, l'impétrant a indiqué que la connaissance résulte de la combinaison de plusieurs méthodes et approches. Elle s'avère, de ce fait, mystérieuse relativement déterminée et indéterminée. « J'ai choisi Piaget parce que avec lui, j'ai appris l'ouverture de l'esprit et pourtant toujours sur les fondements de la connaissance, il en est arrivé pratiquement à plus de trente doctorats. Avec un tel penseur, j'ai réussi à intégrer en moi l'humilité philosophique », a défendu Gildas Dakoyi Toli qui a, dans ses recherches, effectué un voyage d'études en France pour percer le mystère sur cette question chez Jean Piaget.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE



Christian Brice Elion, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante, mère et grand-mère Ombouala Elise, survenu le 25 décembre 2020.

La veillée mortuaire se tient à la rue Okoulou-Mbié n°82 à Talangai. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Pélagie Lokoubé et les enfants Lokoubé ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de Stanislas Eustache Lokoubé Kamba (époux et père), survenu le 30 décembre 2020.

La veillée se tient au domicile familial n°53, rue Mpouya - Ouenzé.

Les obsèques auront lieu ce vendredi 8 janvier 2021.



IN MEMORIAM

8 Janvier 1991 - 8 janvier 2021. Il y a 30 ans, Monseigneur Félix Prosper Bekiabeka, prélat de sa sainteté, qui se présentait par dérision comme le Roi-Archêveque de Mossaka, quittait ce monde des vivants.

Que ceux qui l'ont connu et aimé, aient une pieuse pensée de prière pour le repos de son âme.

Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire le vendredi 8 janvier 2021 à 12h30 en la cathédrale Sacré-Cœur, suivie du dépôt de gerbes de fleurs sur sa tombe et celle de son fidèle compagnon Mgr Louis Badila, au cimetière de la cathédrale.

Marie Michèle Bekiabeka



05 janvier 2011-05 janvier 2021, voici jour pour jour 10 ans que l'éternel a rappeler à lui l'âme de Roch Pascal Anselme Makosso (ancien député de l'Assemblée nationale populaire ; ancien membre du comité central du PCT, conseiller départemental du Kouilou, ingénieur agronome).

En ce jour de commémoration, ses enfants, Francine Michèle Makosso, Davy Adelphe Makosso, Alida Odette, remercient ceux qui l'ont connu, côtoyé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Que l'éternel Dieu tout puissant dans ses multiples bontés le garde à ses côtés.

Père merci pour l'éducation, tes paroles nous éclairent, nous t'aimerons toujours, très cher papa.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

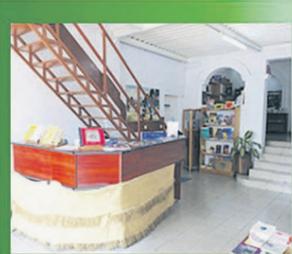


Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

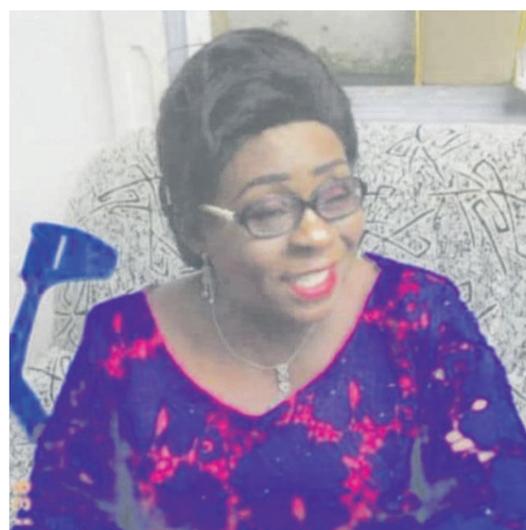
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpita), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



En mémoire de rappel à Dieu notre très chère mère Mosseli née Likondo Clémentine, le 06/09/2020. Nous implorons au tout puissant, le pardon de ses péchés et que son âme soit accueilli dans son royaume, afin que sa lumière divine brille sur elle sans fin.



Voilà déjà 10 ans et 2 mois que notre très cher père Antoine Marcel Mosseli a quitté la terre des homes et pour la mémoire, nous demandons au tout puissant de continuer à lui accorder son pardon et sa protection divine, afin que son séjour dans le royaume lui soit paisible. A jamais dans nos coeurs Ta Marcel. La mort n'arrête pas l'amour. Tu aurais eu 78 ans aujourd'hui.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le nouveau vice-recteur appelé à booster la recherche scientifique

Le vice-recteur de l'Université Marien Nguabi (UMNG) en charge de la recherche et de la coopération, le Pr Attibayeba, a été installé, le 7 janvier à Brazzaville, dans ses fonctions par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua. Il est appelé à oeuvrer pour propulser la recherche scientifique.

Le nouveau vice-recteur qui remplace à ce poste le professeur Paul Louzolo-Kimbembé, a exprimé sa reconnaissance aux plus hautes autorités de la République. Il se chargera d'organiser les domaines économiques et

différents acteurs, dans un esprit d'intérêt général, au service de toutes les parties prenantes.

« La recherche et la coopération sont les piliers importants pour une université qui veut s'inscrire

fondissement des connaissances universelles. La coopération scientifique est le symbole d'ouverture d'une université. Que le Congo retrouve sa place dans le concert scientifique

œuvrera aussi pour la recherche scientifique qui est en premier lieu l'ensemble des actions entreprises en vue de produire et de développer les connaissances scientifiques, sociales, éco-

d'un des pôles universitaires départemental, selon la nouvelle configuration de l'organigramme structurel académique.

« Que l'incompréhensible barrière entre l'UMNG et le monde de la recherche tombe. Que vous soyez l'artisan de la mise en œuvre du cadre institutionnel de la recherche. Que les passerelles entre l'UMNG et les instituts de recherche deviennent naturelles pour qu'enfin un système de recherche et d'innovations soit mis en place. Je ne conçois pas une recherche sans innovation », a-t-il commenté.

Le ministre a également exprimé au vice-recteur ainsi qu'à l'auditoire l'ambition du gouvernement de voir être créés de nouveaux partenariats entre l'Université Marien Nguabi et les grandes écoles et universités d'ailleurs, notamment françaises et américaines.

Fortuné Ibara



Le professeur Attibayeba en train d'exprimer sa reconnaissance/Adiac

et intellectuel africain », a indiqué le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

De même, le vice-recteur

économiques, institutionnelles et juridiques. En sa qualité de vice-recteur, il s'occupera aussi de la gestion

L'université créera des conditions d'une recherche active au service de la communauté, du développement et de l'approfondissement des connaissances universelles.

sociaux d'un système de coopération scientifique entre les secteurs de l'enseignement supérieur, nationaux ou internationaux, fondé sur une vision partagée des

dans l'ambition du modernisme. L'université créera des conditions d'une recherche active au service de la communauté, du développement et de l'appro-

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La Banque mondiale prévoit une croissance de 2,7% en 2021

L'institution de Bretton Wood prévoit, dans un rapport sur les perspectives économiques mondiales pour cette année, un redressement modéré pour l'Afrique subsaharienne, avec un taux de croissance de 2,7%. Une reprise moins robuste que prévu.

Après avoir enregistré sa récession, la plus forte de l'histoire en 2020, la relance économique en Afrique subsaharienne continue de buter sur la persistance de la Covid-19 dans plusieurs pays.

Dans ce premier rapport, paru le 5 janvier, les projections de juin 2020 étaient de 3,1% en 2021.

Selon l'institution, ces faibles prévisions de croissance en Afrique subsaharienne sont dues à la persistance de la Covid-19 dans plusieurs pays, qui fait obstacle à la reprise de l'activité économique.

D'après les projections, la pandémie provoquera une baisse de 0,2% des revenus, par habitant cette année, et mettra les Objectifs de développement durable encore moins à la portée de nom-

breux pays de la région. Ce renversement de tendance devrait entraîner le basculement de dizaines de millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, s'inquiète la Banque.

Le rapport indique, toutefois, que les exportations de la région devraient s'accroître progressivement, à la faveur de la relance des activités des principaux partenaires commerciaux, en raison des « annonces encourageantes en matière de développement et de déploiement des vaccins anti-covid-19, ainsi que sur les nouveaux programmes de relance budgétaire ».

Même si, souligne la Banque mondiale, la relance de la consommation et de l'investissement privé pourrait être plus lente que prévu antérieurement.

Après avoir enregistré d'importantes contractions de leurs économies en 2020, avec respectivement -4,1% et -7,8% en raison de l'impact de la pandémie, les deux poids lourds du continent, le Nigeria et l'Afrique du Sud devraient également connaître un léger rebond de la croissance avec dans l'ordre 1,1% et 3,3% en 2021.

Une reprise à risque

Selon la Banque mondiale, les perspectives pour l'Afrique subsaharienne sont exposées à plusieurs risques de dégradation. Ceux-ci concernent notamment l'éventualité d'une croissance des principaux partenaires commerciaux inférieure aux prévisions.

L'institution craint également que la distribution à grande échelle d'un vaccin contre la Covid-19 dans la région se heurte à de nombreux obstacles, notamment les insuffisances des infrastructures de transport et le manque de capacité des

systèmes sanitaires.

« Ces difficultés, encore aggravées par des catastrophes naturelles, comme les récentes inondations qui ont provoqué des dégâts considérables, et l'augmentation de l'insécurité, en particulier dans le Sahel pourraient retarder la reprise », s'inquiète la Banque mondiale.

Enfin, la dette publique qui a considérablement augmenté dans la région pour atteindre, selon les estimations, 70% du PIB en moyenne au cours de l'année écoulée, contribue à accroître les préoccupations suscitées par la viabilité de l'endettement dans certains pays.

Un impact de la pandémie plus important que prévu

D'après les dernières estimations disponibles et publiées dans le rapport, la production en Afrique subsaharienne s'est contractée de 3,7% en 2020 à la suite des perturbations de l'activité économique provoquées par

la pandémie et les mesures de confinement qui s'en sont suivies.

Cette récession de l'activité économique dans la région, au cours de l'année dernière, est bien plus importante que les projections effectuées par la Banque mondiale en juin 2020 qui se chiffraient à 2,8% du PIB.

Le revenu par habitant a, par ailleurs, diminué de 6,1% en 2020, et le niveau de vie moyen est retombé au niveau enregistré, il y a plus d'une dizaine d'années dans un quart des pays de la région, indique le document.

Les Etats les plus touchés sont ceux où la pandémie a le plus frappé (Afrique du Sud), ceux qui sont fortement tributaires des secteurs du voyage et du tourisme (Cap-Vert, Ethiopie, Maurice, Seychelles) et ceux qui exportent des produits de base, en particulier du pétrole (Nigeria, Angola, Congo, Guinée équatoriale, Soudan du Sud).

Josiane Mambou Loukoulou

VIOLENCES AUX ETATS-UNIS

Les dirigeants du monde dénoncent l'atteinte à la démocratie

Les violences survenues, le 6 janvier au Capitole, à Washington, ont provoqué une vague d'indignation dans le monde. Les dirigeants de plusieurs pays ont appelé au respect du processus démocratique.

De nombreux dirigeants mondiaux ont d'ores et déjà condamné des actions qu'ils jugent « honteuses », « choquantes » et « préoccupantes » pour la démocratie. Estimant le plus souvent que ces actions violentes, qui ont retardé le processus de proclamation de la victoire de Joe Biden, font honte à Donald Trump et à la démocratie.

Tous exhortent au respect du résultat de l'élection présidentielle américaine, à l'image du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, qui a dénoncé un « assaut inédit contre la démocratie américaine » et appelé au respect du résultat de l'élection présidentielle.

Le chef d'Etat français, Emmanuel Macron, Boris Johnson, le vice-chancelier

allemand, Olaf Scholz, ou encore le Premier ministre canadien, Justin Trudeau... Dans les grandes capitales, les condamnations sont unanimes après les violences qui ont ébranlé Washington. Le chef de l'Otan, Jens Stoltenberg, a dénoncé des « scènes choquantes », martelant que le résultat de cette élection démocratique devait être « respecté ».

« Joe Biden a remporté l'élection. J'ai hâte de travailler avec lui comme nouveau président des USA », a ainsi déclaré la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, tout en exprimant sa confiance dans « la force des institutions et de la démocratie américaines ».

Les anciens présidents américains ont également condamné ces violences.

George W. Bush a dénoncé des scènes de chaos dignes d'une « république bananière ». Pour Barack Oba-

«nourrie par plus de quatre années de politique empoisonnée (...) La mèche a été allumée par Donald Trump »

ma, ces violences sont « un moment de déshonneur et de honte » pour l'Amérique. Bill Clinton a évoqué une « attaque sans précédent » contre les institutions américaines, « nourrie par plus de quatre années de politique empoisonnée ». « La mèche a été allumée par Donald Trump », a accusé l'ancien chef d'Etat.

Le Congrès certifie la victoire de Joe Biden

Au lendemain d'une journée de violences rares à Washington, où des partisans de Donald Trump ont semé le chaos au sein du Capitole,

le temple de la démocratie américaine, le Congrès a certifié, le 7 janvier la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle américaine. Les élus du Congrès, ont passé une partie de la soirée et de la nuit à certifier ces résultats Etat par Etat. Au milieu de la nuit et après le rejet d'objections émises par des élus républicains, le vice-président Mike Pence a

donc confirmé, la victoire du démocrate, avec trois-cents-six grands électeurs contre deux cents-trente-deux pour le président sortant, devant les deux chambres réunies en session extraordinaire. Censée être une simple formalité, cette certification a tourné à « l'insurrection », « presque à la sédition », selon les termes de Joe Biden, quand une foule de supporters du président sortant a envahi le Capitole, interrompant les débats.

Peu après cette annonce, Donald Trump a admis que sa présidence touchait à sa fin et a promis une « transition ordonnée ». Depuis plus de deux mois, le président sortant refuse d'accepter sa défaite et souffle sur les braises de la division en brandissant des théories du complot. Sa croisade a culminé mercredi avec la prise d'assaut, par ses partisans les plus radicaux, du siège du pouvoir législatif.

Yvette Reine Nzaba

VISA PRÉPAYÉE

Avec ou sans compte bancaire, explore le monde avantages en main

Paiements, retraits et achats partout dans le monde

Suivez-nous sur :    



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank

Votre partenaire pour l'avenir

COOPÉRATION

La perception de la présence chinoise en Afrique

Une enquête détaille la vision que les Africains ont de la présence chinoise sur le continent. Les questions concernent « la manière dont les Africains perçoivent les prêts chinois, les remboursements de la dette et la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de la Chine pour son développement », selon un article paru dans « The Conversation ».

L'année 2020 a marqué le 20^e anniversaire du forum sur la coopération Chine-Afrique. Le premier sommet entre le continent africain et la Chine a eu lieu en 2000, à Pékin. Dakar (Sénégal) va abriter le prochain, en septembre 2021. Il sera question du bilan et des prochaines orientations. La coopération sino-africaine a eu des effets positifs, mais inégaux, sur la croissance économique, la diversification économique, la création d'emplois et la connectivité en Afrique. Cette coopération peut être plus diversifiée, dépasser le bais des gouvernements et intégrer d'autres paramètres, tenant compte des opinions et du bien-être des populations africaines.

Selon l'étude de l'institut de recherche panafricain « Afrobaromètre » de 2016 sur la perception des Africains de l'engagement de leurs gouvernements avec la Chine, 63% des citoyens interrogés dans 36 pays avaient une image positive de la Chine. Cette popularité est liée aux projets d'infrastructure, de développement et d'investissement mis en œuvre par la Chine en Afrique. Par contre, les Africains constatent une faiblesse dans la qualité des produits chinois et une absence de création d'emplois sur le continent.

En 2020, Afrobaromètre a mené une autre série d'enquêtes d'opinion dans 18 pays sur la manière dont les Africains perçoivent les prêts

chinois, les remboursements de la dette et la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de la Chine pour son développement. D'après les résultats préliminaires, la majorité des Africains préfèrent toujours davantage le modèle de développement américain au chinois. Mais l'influence de la Chine reste considérée comme positive pour le continent, même si les Africains, au courant des prêts chinois, estiment que leurs gouvernements empruntent trop.

Dans un contexte où les dirigeants d'Afrique et de Chine réfléchissent aux modalités de leur coopération, ces résultats sont importants et devraient leur permettre de construire une relation tournée vers l'avenir qui reflèterait mieux les opinions et les besoins des citoyens.

Entre le modèle américain et chinois

Le modèle de développement chinois repose toujours sur une planification politique et un capitalisme de marché dirigé par l'État, tandis que celui de l'Amérique repose sur le marché libre. L'exemple de développement chinois, dynamique et multiforme est souvent plébiscité par les Africains. Ce modèle a évolué en fonction du contexte et de la période. Les Etats africains doivent décider quels aspects du spécimen chinois sont les plus adaptés pour leur pays et tenir compte des limites. Un examen plus approfondi

des réponses des enquêtes de 2015 et 2020 montre que dans les pays où la Chine construit des infrastructures, les perceptions sont restées stables ou sont devenues plus positives. C'est notamment le cas au Ghana, au Nigeria, en Ouganda, en Guinée et en Côte d'Ivoire.

Augmentation de la popularité de la Chine au Sahel

Les perceptions de la Chine ont changé en mieux dans certains pays de la région du Sahel, en proie à de multiples défis politiques, sociaux et sécuritaires. Sur le plan stratégique, Pékin s'est impliquée dans les activités de sécurité et de développement, les projets d'infrastructure liés aux Nouvelles routes de la soie et les opérations de maintien de la paix et de sécurité, notamment sous l'égide de l'ONU dans la région. Au Burkina Faso, la popularité du modèle de développement chinois a doublé, passant de 20 à 39% entre 2015 et 2020. En Guinée, où les entreprises chinoises sont principalement impliquées dans des projets miniers, 80% des citoyens perçoivent l'influence économique et politique de la Chine comme positive, 4 points de plus qu'en 2015. Dans l'ensemble, l'implication croissante de la Chine dans la région du Sahel semble avoir eu un fort impact sur les opinions des citoyens.

Impact économique et remboursement de la dette

Une majorité de citoyens africains considèrent que les activités économiques de la Chine ont « assez » ou « beaucoup » d'influence sur les économies de leur pays. Une proportion passée de 71% en 2015 à 56% en 2020 dans 16 pays. Alors que six Africains sur dix considèrent l'influence de la Chine sur leur pays comme positive, cette perception est passée de 65% à 60% dans ces pays.

Perception de l'influence positive de la Chine

Par ailleurs, les puissances régionales africaines, les organisations régionales et des Nations unies, ainsi que la Russie sont également perçues comme des entités ayant une influence positive. L'influence russe est perçue comme étant positive par 38%. Cela pourrait être le reflet de l'engagement politique, économique et sécuritaire croissant de la Russie avec l'Afrique, ainsi que le rôle des médias russes.

L'enquête révèle également que moins de la moitié (48%) des citoyens africains sont au courant des prêts chinois ou de l'aide financière octroyée par la Chine à leur pays. Parmi ceux qui ont déclaré être au courant de l'aide chinoise, plus de 77% étaient préoccupés par le remboursement des prêts. Une majo-

rité (58%) estime que leurs gouvernements ont emprunté trop d'argent à la Chine. Dans les pays qui ont reçu le plus de prêts chinois, les citoyens se sont dits préoccupés par l'endettement. C'est le cas au Kenya, en Angola et en Ethiopie. Dans ces Etats, respectivement 87%, 75 % et 60% des citoyens sont préoccupés par le fardeau de la dette.

Des enseignements à retenir

- Primo, il n'y a pas de monopole ou de duopole d'influence en Afrique. Au-delà des Etats-Unis et de la Chine, il existe une mosaïque d'acteurs, africains et non africains, que les citoyens considèrent comme ayant une influence politique et économique sur leur pays et son avenir. Ces acteurs comprennent: les Nations unies; les puissances régionales africaines et la Russie.

- Secundo, si l'influence chinoise reste forte et positive aux yeux des citoyens africains, elle l'est dans une moindre mesure qu'il y a cinq ans. Cette baisse de popularité pourrait également être liée à la perception autour des prêts et de l'aide financière, au manque de transparence, aux discours autour du « piège de la dette » et aux « allégations de mainmise » sur les ressources africaines par la Chine.

Noël Ndong

SOUDAN/ ETATS-UNIS

Deux accords de coopération historiques

Le Soudan a signé, le 6 janvier, un prêt à court terme de 1,2 milliard de dollars avec les États-Unis, avant de parapher au passage un autre pacte pour normaliser ses relations avec Israël.

Le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, a effectué un déplacement historique à Khartoum. Cette première visite, depuis le retrait du Soudan de la liste des pays soutenant le terrorisme dressée par les Etats-Unis, a permis la signature d'un accord promettant une aide financière allouant plus d'un milliard de dollars chaque année au Soudan pour l'aider

à rembourser sa dette envers la Banque mondiale.

Jusqu'au 14 décembre, le Soudan figurait sur la liste des Etats qui soutiennent le terrorisme, ce qui signifie qu'il ne pouvait pas recevoir d'aide américaine ou d'accords de défense et ne pouvait pas s'engager avec des institutions de prêt dominées par les Etats-Unis, telles que la Banque mondiale et le Fonds

monétaire international.

Depuis la fin du régime d'Omar el-Béchir en 2019, la dette du pays évaluée à plus de 60 milliards de dollars empêche le redémarrage de l'économie soudanaise.

Un rapprochement avec Israël

En échange de son retrait de la liste du terrorisme, le gouvernement de transition

du Soudan s'est engagé à normaliser les relations avec Israël, ce qui fait partie du plan de dernière minute de l'administration Trump pour améliorer les relations entre Israël et les nations arabes.

« C'est un accord très, très important », a déclaré Steven Mnuchin, dans des commentaires diffusés par l'agence de presse gouvernementale Suna. « Il aura un impact énorme sur les peuples d'Israël et du Soudan qui continuent à travailler ensemble sur les

opportunités culturelles et économiques et le commerce », a-t-il poursuivi.

Le ministre de la Justice, Nasredeem Abdulbari, a déclaré qu'il se félicitait « du rapprochement qui a eu lieu entre Israël et les pays de la région, ainsi que du début des relations diplomatiques ». Et d'ajouter que le Soudan allait « travailler pour renforcer ses relations et les étendre dans l'intérêt du Soudan et des autres pays de la région ».

Josiane Mambou Loukoulou

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

COVID-19

Plus de six entrepreneurs sur dix parlent de « la dégringolade » de leurs revenus mensuels

Leur nombre est passé de 59 à 65 % des sociétés privées entre novembre et décembre 2020. Il s'agit des chiffres alarmants d'une enquête menée conjointement par Élan RDC et la Fédération des entreprises du Congo sur l'impact négatif de la crise sanitaire dans le secteur privé.

Les sociétés étaient plus nombreuses à parler de véritable dégringolade de leurs revenus mensuels en une période très courte. En effet, elles étaient 65 % en décembre 2020 contre 59 % un mois auparavant, soit une hausse de 10 % en quelques semaines. Au sujet de la seconde enquête, elle s'est achevée entre le 7 et 18 décembre 2020. Par ailleurs, d'autres chiffres viennent ainsi confirmer un véritable état de malaise du secteur privé : 24 % d'entreprises ne pourront plus assurer le prochain remboursement mensuel des dettes, 65 % projettent des retards ou perturbations de la chaîne

d'approvisionnement, etc. Au niveau de l'impact par localisation géographique, Kinshasa reste la ville la plus touchée de la RDC, avec plus de 90 % des entreprises qui font état d'une baisse drastique de leurs revenus. Un mois auparavant, en novembre, elles n'étaient que 62 %.

Quant à la reprise économique, elle reste encore à ce stade bien dubitative. Les experts mettent en garde sur l'effet particulièrement désastreux de la deuxième vague qui pourrait, renchérissement-ils, « faire dérailler une reprise économique déjà fragile ». En effet, la situation est loin d'être

confortable, car la plupart des entreprises touchées enregistrent des nouvelles pertes d'emplois et une réduction de leurs investissements au cours de cette deuxième vague. Le quart des entreprises emploie moins en contrat à durée déterminée, et le tiers des moyennes et grandes entreprises a réduit considérablement ses dépenses d'investissement. Comme l'on pouvait s'y attendre, près de 40 % des entreprises auront bien besoin d'une aide publique pour faire face aux effets de la crise. Mais à ce stade, seulement 2 % ont bénéficié d'un tel soutien.

Le secteur agricole frappé

Dans la foulée de la publication de l'enquête, le cas d'une entreprise n'est pas passé inaperçu. Il s'agit de l'Entreprise générale d'alimentation et de logistique (Égal) qui vient de fermer ses activités agricoles dans la vallée de Kanga, au Kongo central. Officiellement, la direction de cette entreprise parle de nombreux blocages et difficultés de certaines activités essentielles à sa survie, principalement la pêche et l'importation. « Ces activités sont pourvoyeuses de financement du projet agricole dont le retour sur investissement n'est pas en réalité envisageable avant la cinquième année d'exploitation », a expliqué Franck Tshibangu.

Une affaire qui a vite pris une tournure politique aux récentes révélations de Jean-Jacques Lumumba. Ancien employé de la banque BGFI vivant aujourd'hui en exil à la suite de cette affaire, il avait affirmé avoir reçu sur un compte bancaire de sa banque le montant de 42 millions de dollars américains US de la part de la Banque centrale du Congo (BCC). Une opération totalement illégale car la BCC ne peut intervenir en faveur d'une société privée, a-t-il renchéri. Même sa banque a accordé un prêt sans soubassement à cette société qui avait des liens avec des figures marquantes de l'ancien régime. Puis, une grande partie de l'argent octroyé a pris une toute autre direction, a-t-il affirmé. Affaire à suivre.

Laurent Essolomwa

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



JUSTICE

Eddy Kapend retenu encore en prison

Certains réglages administratifs sont nécessaires en vue de permettre la libération de l'ex-aide de camp de feu Laurent-Désiré Kabila ainsi que d'autres co-accusés dans l'affaire de l'assassinat de l'ex-chef de l'Etat.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a affirmé suivre de très près le dossier des présumés assassins du feu président Laurent-Désiré Kabila assassiné le 16 Janvier 2001. L'ONG de défense des droits de l'homme indique, dans un communiqué du 7 janvier 2021, que le colonel Eddy Kapend et ses co-accusés dans cette affaire, bien qu'ils bénéficient de la mesure de la grâce présidentielle, sont toujours détenus à la Prison centrale de Makala (PCM).

La FBCP affirme que certaines formalités administratives sont exigées avant leur libération. Ces commodités administratives sont notamment la transmission de l'ordonnance de leur libération aux autorités judiciaires et



Le colonel Eddy Kapend/DR

de la PCM pour son application.

C'est seulement après ce geste attendu du ministre chargé de la Justice que ces personnes bénéficiaires de la grâce présidentielle décidée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, vont recouvrer la liberté.

Vingt-cinq personnes au lieu de vingt-trois

L'ONG note qu'il y a vingt-cinq personnes impliquées dans ce dossier de l'assas-

sinat du feu Laurent-Désiré Kabila qui attendent leur libération, contrairement au chiffre de vingt-trois annoncé par Radio France internationale et d'autres médias internationaux.

A en croire la FBCP, il s'agit notamment de Leta Mangasa, Nono Lutula, Eddy Kapend, Mutindo Kitambala, Emma Ndongo, Yav Ditend, Amisi Bakuka, Itongwa Ngirinda, Mississippi Kasongo, Bisimwa Chubaka Jimmy, Balungwe Ildefonse, Willy

Biloko, Murhanzi Fils ainsi que de Kibonge Muluba.

Il y a également Bosco Bitanda, Césaire Muzima, Pascal Marhegane, Bahaya Maheshe Bernard, Baguma Gervais, Kashindi Mubone, Marcellin Chambon, Mukanirwa Djodjo, Chibunga, Chiribagula Mulume Jean.

Eddy Kapend et ses co-accusés ont passé presque vingt années en prison à la suite de leur condamnation dans le procès sur l'assassinat de l'ancien président de la République en janvier 2001.

Laurent-Désiré Kabila, rappelle-t-on, a été assassiné le 16 janvier 2001 dans son bureau officiel par l'un de ses gardes du corps, tué immédiatement après avoir tiré sur le président. Son aide de camp, le colonel Eddy Kapend et l'ancien chef de l'Agence nationale des renseignements, Georges Leta, qui ont toujours nié avoir participé à un complot contre le chef de l'Etat, ont été parmi les principaux condamnés.

Tous les accusés dans cette affaire ont bénéficié de la

grâce présidentielle du 31 décembre 2020, « qui est une mesure d'une portée générale avec un caractère impersonnel », tel que l'a déclaré à l'AFP le directeur adjoint de la presse présidentielle, Giscard Kusema. Et de noter que ce processus avait commencé d'abord le 30 juin 2020 où le président de la République a décidé de commuer la condamnation à mort à la prison à vie.

Et le 31 décembre 2020, le chef de l'Etat a commué la prison à vie à 20 ans de prison.

Or, l'ordonnance présidentielle précise que les personnes condamnées à 20 ans de prison et ayant purgé leurs peines au 31 décembre 2020 doivent être libérées. Eddy Kapend et certains de son groupe ont donc bénéficié de cette mesure de grâce présidentielle, qui intervient après que le président Tshisekedi a mis fin le 6 décembre à la coalition qu'il formait avec son prédécesseur Joseph Kabila.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le bureau d'âge appelé à publier le vrai budget de la session extra-ordinaire

Ceci en vue de contredire le document qui circule sur le Net et qui fixe cette demande à douze millions de dollars américains pour ces travaux prévus pour un mois.

Il circule, depuis peu, sur les réseaux sociaux, une correspondance adressée au Premier ministre et attribuée au bureau d'âge de l'Assemblée nationale. Dans ce document, le président de ce dit bureau, le député Mbose Kodia, sollicite du chef du gouvernement près de douze millions de dollars américains (USD) pour assurer la tenue de session extra-ordinaire de la chambre basse du Parlement. Selon ce document, l'équivalent en francs congolais de trois millions et demi USD est destiné à la rémunération, l'équivalent de huit millions USD, pour le fonctionnement et cinq cent mille USD pour l'élection du bureau définitif de cette institution.

Parmi les réactions, une certaine opinion rappelle, en effet, que l'ancien vice-président de cette chambre, Jean-Marc Kabund, avait, en son temps, protesté pour les sept millions de dollars sollicités par Jeanine Mabunda et Thambwe Muamba, en vue de l'organisation du congrès. C'est cette protestation, rappelle-t-on, qui avait ouvert la voie à son éviction de son poste au sein du bureau de l'Assemblée nationale.

Pendant qu'une autre opinion soutient que le document en circulation est un faux, le bureau d'âge de l'Assemblée nationale est appelé à éclairer l'opinion, notamment en publiant le vrai document sur le budget sollicité de cette session qui va durer un mois. Cette demande permettra, pense-t-on, d'apaiser les esprits, en donnant la vraie version de ce budget, avec les vrais chiffres sollicités du chef du gouvernement.

L.D.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Un redressement économique mondial « modéré » après une forte récession

La Banque mondiale (BM) estime que la sous-région africaine devrait enregistrer une croissance de l'ordre de 2,7 % en 2021. Toute reprise plus robuste reste compromise à cause de la persistance de la covid-19 dans plusieurs pays. Par conséquent, l'Afrique subsaharienne sortira plus difficilement de la plus forte récession de son histoire en 2020.

Le premier rapport de la BM sur les Perspectives économiques mondiales pour l'année 2021 vient de livrer ses terribles secrets. L'institution de Bretton Woods s'avance prudemment sur un « redressement modéré » en 2021 pour la sous-région, avec un taux de croissance qui devrait flirter avec les 2,7 %. Ce chiffre marque malgré tout un léger recul par rapport aux projections de juin 2020 qui établissaient un taux de croissance à 3,1 % en 2021. Pour les experts de la BM, il n'y a guère de doute sur l'incidence néfaste de la covid-19 dans ces faibles prévisions. En effet, la crise sanitaire restera encore un obstacle à la reprise de l'activité économique au courant de cette année.

Dans son analyse, la BM va plus loin en dévoilant ses pro-

jections de manière élaborée. Il en ressort, par exemple, que la pandémie provoquera une baisse de 0,2 % des revenus par habitant cette année. Beaucoup de pays africains déjà fragilisés ne pourront plus atteindre les objectifs de développement durable. Par ailleurs, il faut s'inquiéter du basculement de dizaines de millions de personnes supplémentaires dans l'extrême-pauvreté. Toutefois, la seule bonne nouvelle à ce stade est sans doute les annonces encourageantes en matière de développement et de déploiement des vaccins anti-covid-19, ainsi que les nouveaux programmes de relance budgétaire. Par ailleurs, la BM n'exclut pas une accélération progressive des exportations grâce à la relance des activités des principaux partenaires

commerciaux de l'Afrique subsaharienne, notamment la Chine. Cela n'implique pas de manière systématique une relance de la consommation et de l'investissement privé qui resterait plus lente.

Au niveau des pays de la sous-région, l'Afrique de l'Ouest et du Sud à travers leurs poids lourds respectifs, en l'occurrence le Nigéria et l'Afrique du Sud, vont enregistrer un rebond de croissance. Plusieurs pays ont été durement touchés par la crise sanitaire, le cas de l'Afrique du Sud par exemple avec des contractions dépassant les 7 % en raison de la covid-19. D'autres comme Cap-Vert, Éthiopie, Maurice et Seychelles ont connu un ralentissement de certains secteurs vitaux, principalement le tourisme. Enfin, il y a aussi la catégorie des pays exportateurs des produits de base comme le pétrole. Dans cette catégorie, il faut citer le Nigéria, l'Angola, la République du Congo, la Guinée Équatoriale et le Soudan du Sud.

Laurent Essolomua

C1 AFRICAINE

Mazembe et V.Club accèdent sans anicroche en phases des groupes

Les deux clubs représentatifs de la République démocratique du Congo à la 57e édition de la Ligue des champions, la 25e édition du format actuel, TP Mazembe et AS V.Club, se sont qualifiés pour la phase des groupes, le 6 janvier 2021, au terme des matchs retour des seizièmes de finale de la prestigieuse compétition africaine interclubs de football.

Champion du Congo en titre, Mazembe s'est à nouveau offert la formation de Bouengouidi du Gabon, dans son stade de la commune de Kamalondo aux gradins vides de Lubumbashi. Comme au match aller en terre gabo-

naise, les Corbeaux l'ont emporté par la même marque de deux buts à un. On a noté la présence de l'entraîneur Pamphile Miyaho Kazembe sur le banc. Il a repris sa



Mazembe et V.Club en phase de groupes...

place de coach titulaire du club blanc et noir de Lubumbashi, alors que le contrat du franco-serbe Dragan Cvetkovic n'a pas été prolongé au 31 décembre 2020. A son retour, Mihayo a d'emblée remis Trésor Mputu Mabi sur l'aire de

jeu (entré en seconde période), ce dernier n'entraîne visiblement pas dans le plan de l'ancien coach.

Le rapide ailier tanzanien Thomas Ulumwengu, déjà bu-

teur au match aller, a ouvert la marque à la 14e minute de jeu. Et Tandi Mwape a inscrit le deuxième but à la 45+2e minute. Déjà en première période, les Corbeaux du Grand Katanga faisaient déjà le break, malgré la réduction du score de Bousougou à la 78e minute. C'est donc sans surprise que Mazembe accède en phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique.

Au stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa, il fallait oublier le résultat de deux buts partout du match aller à Mbabane deux semaines plutôt. V.Club a été impitoyable face à Young Buffaloes. Quatre buts à un, c'était le score de cette rencontre. Les joueurs du coach Florent Ibenge ont ouvert la marque à la 17e minute par Fiston Kalala Mayele. Lile-

po Makabi a signé un doublé aux 75e et 79e minutes de jeu, portant la marque à trois buts à zéro. Mamba a sauvé l'honneur des joueurs venus d'Es-watini (ancien Swaziland) à la 84e minute, avant le quatrième but des protégés de

buts dans le dernier quart d'heure de la partie. Mais le gardien de but camerounais Samuel Omosola a encaissé un but, il n'y a donc pas eu de clean sheet de sa part. Cependant, les Dauphins Noirs de Kinshasa accèdent en



...de la C1 africaine

la présidente du club Bestine Kazadi à la 89e minute de jeu.

V.Club a donc retrouvé sa fluidité dans le jeu et aussi son réalisme en deuxième période, en inscrivant trois

phases des groupes de cette édition 2021 de la Ligue des champions d'Afrique. Les deux clubs de la RDC sont donc présents en huitièmes de finale de la C1 africaine.

Martin Engimo

CHAN CAMEROUN 2021

Les trente-trois Léopards A' d'Ibenge

Vainqueur du Chan en 2009 et 2016, la RDC sera présente à la sixième édition de ce tournoi continental au Cameroun. Trente-trois joueurs sont retenus par le sélectionneur Florent Ibenge, parmi lesquels trois vainqueurs en 2016 au Rwanda.

Le sélectionneur des Léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC), Florent Ibenge Ikwange, a rendu publique la liste de trente-trois joueurs retenus pour la campagne de la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue du 16 janvier au 7 février 2021 au Cameroun.

Selon le site officiel de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), le regroupement des joueurs débute le jeudi 7 janvier à Béatrice Hôtel de la Gombe à Kinshasa. Un stage aura lieu à partir de vendredi 8 janvier en Tanzanie où la sélection A' jouera un match amical contre la Tanzanie. L'on rappelle que la RDC est double vainqueur (2009 et 2016) de cette compétition de la Confédération africaine de football réservée aux sé-

lections nationales d'Afrique composées des joueurs évoluant dans les championnats locaux. Dans l'actuelle équipe, trois joueurs ont remporté le trophée en 2016, notamment le gardien de but Matampi Vumi, le milieu défensif Miche Mika et le milieu offensif Ricky Tulende Sindani.

L'on rappelle que Florent Ibenge a été rappelé pour pallier l'absence de Mihayo Kazembe parti en formation en Belgique. A son retour, Mihayo se retrouve sélectionneur adjoint. Il y a eu des critiques sur la préparation des Léopards locaux qui débute en retard, mais l'on note aussi que la covid-19 a beaucoup perturbé les choses. Qu'à cela ne tienne, les Léopards se rendront au Cameroun avec trente-trois joueurs au lieu de vingt-trois, selon les recommandations



Les Léopards locaux de la RDC

de la CAF afin de se prémunir face à la covid-19.

Les trente-trois joueurs retenus...

La liste se compose de Matampi Vumi Ley (Lupopo), Issama Mpeko (Mazembe), Boka Isaka (Sanga Balende), Arsène Zola Kiaku (Mazembe), Idumba Fasika (Lupopo), Andy Bikoko (Sanga Balende), Philippe Kinzumbi (Mazembe), Merveille Kikasa wamba (V.Club), Joël

Beya Tumetuka (Mazembe), Mercey Ngimbi Mvumbi (Maniema Union), Ricky Tulenge Sindani (V.Club), Ernest Luzolo Sita (V.Club), Ingoli Iyoso (Blessing), Masasi Obenza (V.Club), Lilepo Makabi (V.Club), Siadi Nguisia Baggio (Bazano), Baleke Othos (Jeunesse sportive de Kinshasa -JSK), Jérémie Mumbere (V.Club), Fiston Kalala Mayele (V.Club).

Il y a également Atibu Radjabu (Maniema Union), Djuma Shabani (V.Club), Likwela

Yelemaya (Maniema Union), Nathan Mabruki Keyumun Tshumu (FC MK), Ciel Ebengo Ikoko (Lupopo), Mokonzi Gbazeke (Lupopo), Kimvuidi Karim (Daring Club Motema Pembe -DCMP-), Miché Mika (Mazembe), Wango Mbabu (V.Club), Inonga Baka (DCMP), Ushindi wa Kubanza (Mazembe), William Likuta Luezi (DCMP), Mukumi Mulumba (Renaissance du Congo), Jérémie Basilua Makola (Sanga balende).

M.E.



**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

PRIX LITTÉRAIRE

Les éditions « Renaissance africaine » rendent hommage à Pierre Ntsemou

Surnommé également « Saint Pierre des mots », Pierre Ntsemou se verra être honoré à travers le prix littéraire éponyme que vient d'initier la maison d'édition congolaise « Renaissance africaine ». La date limite du dépôt des manuscrits est fixée au 11 avril.

Inspecteur itinérant d'enseignement à la retraite, animateur d'atelier d'écriture à l'Institut français du Congo et écrivain congolais, Pierre Ntsemou a le flair des mots. Ce n'est d'ailleurs pas un mythe puisque son parcours en témoigne.

Né à Mouyondzi, Pierre Ntsemou est un écrivain pluri-genres car il est à la fois poète, romancier, dramaturge et nouvelliste. En 2012, il publie chez L'Harmattan son premier livre intitulé « La flûte du cœur », un recueil de cinquante-neuf poèmes à travers lequel l'auteur exalte son ressenti et son vécu.

Une année plus tard, son premier roman intitulé « Diélé, l'homme et la bête » voit le jour. Celui-ci, essentiellement centré sur la bonne gouvernance, rend hommage à Nelson Mandela par le personnage de Diélé. A cela s'ajoute, toujours en 2013, la publication de sa première



pièce de théâtre « Les Déboires de Patrice Likeur ». Outre ces deux œuvres, l'auteur compte à ce jour plusieurs autres publications, à savoir : « Quête, enquête et conquêtes de plaisir », « Mon cœur, ma plume et ma muse s'amuse », « Un bébé pas comme les autres », « Destins singuliers ».

Les sujets brûlants de ses publi-

cations sont, entre autres, la dénonciation des vices, l'aspiration à la justice sociale, l'humanisme, la religion, le dialogue des civilisations, la politique, la tradition, l'Homme et son destin.

Au regard de son écriture singulière et aguichante, l'écrivain a déjà reçu plusieurs prix. En 1983 il est le lauréat du concours théâtral inter-africain ORTF

L'écrivain congolais, Pierre Ntsemou/DR (actuelle RFI), puis il reçoit le prix du concours d'Euro poésie de la francophonie à Paris en 2013 et le prix d'excellence à la Biennale des arts et des lettres de Brazzaville en 2014. En 2015, il a été sacré trophée des Sanzas de Mfoa, catégorie littérature. Aujourd'hui, être immortalisé à travers le « prix littéraire Pierre Ntsemou » est une grande fierté

pour l'auteur qui estime qu'un hommage à titre anthume est bien plus valorisant qu'un hommage à titre posthume, car dans le premier cas l'intéressé en est conscient et peut s'en réjouir. A tous les candidats postulant à la première édition du prix, il leur souhaite une très belle aventure.

À vos plumes... prêts, postulez !

Le Prix littéraire international Pierre Ntsemou du meilleur manuscrit est ouvert à tous les écrivains en herbe et souhaite récompenser l'auteur d'un premier roman, polar, récit ou encore d'une première poésie, nouvelle, rédigé en langue française. Le manuscrit est à soumettre par mail, en format A4 et version PDF.

Le lauréat verra son manuscrit inédit primé être édité aux Éditions Renaissance Africaine, et recevra son prix lors du Festival international du livre et de la lecture « Carrefour des mots » qui se tiendra en juillet à Brazzaville. Aussi, hormis les cent exemplaires qui seront à sa disposition, il bénéficiera d'une large promotion de son manuscrit.

Merveille Atipo

HANDBALL

La coupe du monde débute le 13 janvier en Egypte

Prévue du 13 au 31 janvier 2021, la 27e édition du championnat du monde masculin de handball réunira, à partir de la semaine prochaine, les trente-deux meilleures équipes de la planète.

Après 1999, l'Égypte organise pour la deuxième fois ce plus grand championnat de handball. Se sont les salles du stade international du Caire, New Administrative Capital Hall, 6th October Hall et Borg El Arab Hall qui abriteront les matchs puisque la compétition est jusqu'à présent confirmée, malgré la pandémie du coronavirus.

Des réunions virtuelles par zoom ont été lancées par la Fédération internationale de handball avec les représentants des équipes participantes pour prendre connaissance des mesures sanitaires contre le coronavirus prises par le pays hôte et autres points concernant la compétition.

Les intervenants à ces réunions se sont imprégnés des mesures sanitaires prises par l'Égypte pour assurer l'organisation de la 27e édition du championnat du monde masculin de handball dans un environnement sécurisé pour tous les participants.

Un plan médical a été présenté par le Dr Hazem Khamis, président de la commission médicale d'Égypte 2021 et membre du groupe de travail médical Covid-19 de l'IHF.

Le continent africain sera représenté par le Cap-vert, la Tunisie, l'Angola, la République démocratique du Congo (RDC), l'Algérie, le Maroc et l'Égypte.

Logé dans le groupe A, le Cap-Vert qui découvre cette compétition pour la première fois défilera l'Allemagne, la Hongrie et l'Uruguay. De son côté, la Tunisie affrontera l'Espagne, le Brésil et la Pologne dans le



Le Danemark mettra son titre en jeu en Égypte/DR

groupe B. La Croatie, le Qatar, le Japon et l'Angola partagent le groupe C. Duels de haut niveau dans le groupe D avec le Danemark (tenant du titre), l'Argentine, le Bahreïn et la RDC. Le groupe E comporte la Norvège, l'Autriche et France. Deux pays africains se retrouvent dans le groupe F. Il s'agit de l'Algé-

rie et du Maroc. Ils partagent la poule avec le Portugal et l'Islande. L'Égypte sera avec la Suède et la République Tchèque dans le groupe G. Enfin, le groupe H comprend la Slovénie, la Biélorussie, la Corée et la Russie.

Le championnat du monde masculin de handball encore appelé coupe du monde

de handball réunit tous les deux ans l'élite du handball mondial, notamment vingt-quatre pays, sous l'égide de la Fédération internationale de handball. Après une première édition en 1938, cette épreuve se déroule régulièrement depuis 1954 et a adopté sa cadence biennale depuis 1993.

Rude Ngoma